

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

➔ une lettre de motivation

➔ un curriculum vitae détaillé comportant titres, qualifications et expériences professionnelles (*pour les recrutements en qualité de professeur, joindre, en outre, un curriculum vitae comportant une présentation analytique des travaux et activités*)

➔ la notice individuelle ci-après dûment complétée

➔ dans le cas où l'**activité professionnelle principale est une activité salariée** (1) (2) :

- Avis d'imposition sur le revenu des trois dernières années,
- Ou attestation **actualisée** de l'employeur principal avec la **date de début des fonctions**,
- Ou contrat de travail pour l'emploi principal
- 3 dernières fiches de paye

➔ dans le cas où l'**activité professionnelle principale n'est pas une activité salariée** (1) (2) :

Un ou plusieurs documents attestant l'exercice réel de cette activité qui peuvent être, par exemple :

- Inscription au répertoire national des entreprises (cette pièce seule ne suffit pas)
- Inscription à un ordre professionnel
- Extrait du registre du commerce et des sociétés (cette pièce seule ne suffit pas)
- Avis d'imposition
- Factures de prestataires de services
- Copie d'un bilan ou de compte de résultat

(1) Les enseignants associés à mi-temps doivent justifier, **depuis au moins trois ans**, d'une activité professionnelle principale, autre qu'une activité d'enseignement, et d'une expérience professionnelle directement en rapport avec la spécialité enseignée.

(2) La cessation de l'activité principale entraîne de plein droit la cessation du contrat d'association au terme de l'année universitaire en cours.